

**EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE**  
**ET RURAL DU PAYS DES MARAIS**  
**FEUGERES – MARCHESIEUX – ST MARTIN D'AUBIGNY**

Séance du 06 novembre 2013

L'an deux mil treize, le six novembre, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Joëlle LEVAVASSEUR.

**Présents** : Joëlle LEVAVASSEUR, Philippe LHULLIER, Roland LEPUISSANT, Rémi CUCU, Michèle BIARD, René LAMAZURE, Rose-Marie LELIEVRE, Stéphanie TAPIN, Jacques VANTOMME

**Absent excusés** : Françoise COHEN, Bruno HAMEL, Marie-Noëlle HOUSSIN

Délibération N° 2013-07-26 Virement de crédit - emprunt
--

Le Comité Syndical décide à l'unanimité

Le virement des crédits suivants :

Budget SIATR du pays des Marais Fonctionnement

Art 6611 Intérêts réglés à l'échéance	+ 200 €
---------------------------------------	---------

Art 022 dépenses imprévues de fonctionnement	- 200 €
--	---------

Délibération N° 2013-07-27 Avenant Convention Taxes Professionnelles
---

Mme La Présidente présente les deux avenants concernant les conventions de reversement de la Taxe professionnelle au Syndicat par les Communes de Marchésieux et de St Martin d'Aubigny pour 2013.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

**Autorise** Mr le 1er Vice Président à signer les avenants aux conventions concernant le reversement de la Taxe professionnelle par Marchésieux et St Martin d'Aubigny

Délibération N° 2013-07-28  
Convention reversement participation eaux usées

Mme La Présidente présente la convention de reversement pour la participation pour raccordement a l'égout, devenue participation pour l'assainissement collectif entre le SIATR, la Commune de Marchésieux et la Commune de St Martin d'Aubigny. Cette convention concerne les constructions sur la Zone Artisanale ou la Base de Loisirs raccordées à l'assainissement collectif de la station Base de Loisirs – porte des Boscqs.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

**Autorise** Mme la Présidente à signer la convention concernant le reversement pour la participation pour l'assainissement collectif

Délibération N° 2013-07-29  
Extension cuisine – bar crêperie

Vu la demande de la SARL « L'Eau à la Bouche », d'extension de la cuisine ;  
Vu le montant des travaux estimé à 50 000 € HT ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

**AUTORISE** Mme la Présidente à consulter un architecte pour la réalisation de ce projet.

Délibération N° 2013-07-30  
Coupe de bois

Le Conseil Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**AUTORISE** Mme la Présidente à signer une convention de coupe de bois à la base de loisirs au prix de 10 € le lot.

<b>NOM - PRENOM</b>	<b>SIGNATURE</b>
---------------------	------------------

LEVAVASSEUR Joëlle	
LHULLIER Philippe	
LAMAZURE René	
BIARD Michèle	
COHEN Françoise	Absente excusée
CUCU Rémi	
HAMEL Bruno	Absent excusé
HOUSSIN Marie-Noëlle	Absente excusée
LELIEVRE Rose-Marie	
LEPUISSANT Roland	
TAPIN Stéphanie	
VANTOMME Jacques	